Cereste en Luberon

la Gazette

www.cereste.fr | bulletin municipal | Avril 2011 n° 58

L'Edito

Par Gérard Baumel, Maire

L'épisode des élections cantonales est désormais passé, et s'il ne m'a pas permis de siéger au département, il n'a altéré en rien mon enthousiasme et mes ambitions pour le village. Le jeu politique est parfois difficile à comprendre dans un canton qualifié par la Provence du 22 mars de « Clochemerle politico-roublard». Davantage objet de manœuvres politiciennes ou d'interférences ambitieuses vers les prochaines élections municipales, cette campagne n'a pas permis de se situer sur le terrain du concret et des réalisations. C'est pourtant le seul que je privilégie. La campagne n'a pas permis non plus sur le plan des idées de proposer un véritable choix aux électeurs au second tour. Cependant une page est tournée et je présente mes félicitations à Pierre Pourcin qui est notre nouveau Conseiller Général. Il faut maintenant penser à l'avenir et continuer nos projets. Ils sont nombreux et déjà bien avancés, comme la crèche, pour laquelle le choix des entreprises a été effectué le 28 mars et les subventions obtenues à hauteur de + de 60 %. Comme la maison des jeunes, la rénovation de la Poste, du local périscolaire dont l'appel d'offre sera lancé en avril. A ce propos, concernant l'école, je me réjouis de l'accord obtenu par les parents d'élèves, avec le soutien du Conseil Municipal pour le maintien du poste de l'EVS. Avec l'arrivée du printemps, le calendrier des festivités se met en place. Elles seront nombreuses et variées. Mais pour l'heure, rien ne saurait nous détourner de la quiétude de ce mois d'avril et des premières douceurs de printemps dont je vous invite à profiter pleinement.

Bonnes vacances aux plus jeunes et Joyeuses fêtes de Pâques à tous !

A la une… l'action des parents d'élèves !

Les parents d'élèves de l'école communale de Cereste se sont mobilisés suite à une décision de l'inspection d'académie qui annonçait purement et simplement la suppression au 21 mars d'un poste d'employé de vie scolaire, occupé par Valérie Maurin plus connue par les élèves et les familles sous le nom de Zoé. Cette décision prise en plein milieu de l'année scolaire était aberrante et très pénalisante pour le bon fonctionnement de l'école, mettant les enseignants dans l'impossibilité matérielle de mener à leur terme les projets pédagogiques en cours et notamment toutes les activités informatiques. Les parents réunis avec leurs représentants élus ont donc décidé de mener une action énergique pour sauver ce poste. Le vendredi 11 mars l'occupation de l'école a été votée et s'est mise en place le jeudi 17 mars, en même temps que l'école de Reillanne concernée elle aussi par la suppression de postes d'EVS. L'école a obtenu le plein soutien de la municipalité très investie dans la mise à disposition de l'outil informatique et qui à cet effet a équipé l'école d'un parc d'ordinateurs et d'un tableau numérique. Une motion de soutien a été votée à l'unanimité au Conseil Municipal du 11 mars. Les élus du canton réunis le 18 mars à la mairie de Cereste ont également apporté leur soutien. Concrètement les parents ont mené des actions d'informations dans le village sensibilisant le public à l'importance de l'école, distribuant des tracts aux automobilistes et aux passants. Parallèlement, ils ont occupé les locaux de l'école 24h/24 du jeudi 17 mars au lundi 21 mars où à 19 heures une réunion annonçait la suspension de la mesure de suppression. En effet les services de la

préfecture ont reçu lundi 21 mars une délégation de parents des écoles de Cereste, Reillanne et Saint-Michel l'Observatoire et leur ont indiqué que pour l'instant les postes étaient sauvés. Si la victoire est belle, et bien acquise pour cette année scolaire, rien n'indique que le problème ne sera pas le même à la rentrée, c'est pourquoi la vigilance reste de mise et la mobilisation se poursuit.

Agenda

Au Cinéma

Le discours d'un roi Oscar 2011 du meilleur film samedi 9 avril à la salle des fêtes à 20h45 Réalisateur : Tom Hooper D'après l'histoire vraie et méconnue du père de l'actuelle Reine Elisabeth, qui va devenir, contraint et forcé, le Roi George VI suite à l'abdication de son frère Edouard VIII. D'apparence fragile, incapable de s'exprimer en public, George VI tentera de surmonter son handicap grâce au soutien indéfectible de sa femme et d'un thérapeute du langage aux méthodes peu conventionnelles. Il devra vaincre son bégaiement pour assumer pleinement son rôle, et faire de son empire le premier rempart contre l'Allemagne nazie.

True grit samedi 16 avril à 20h45 à la salle des fêtes. Western réalisé par Ethan et Joel Coen. En 1870, juste après la guerre de Sécession. Seul au monde, Mattie Ross, 14 ans, réclame justice pour la mort de son père, abattu de sang-froid pour deux pièces d'or. Ce grand western des "frères Coen" est une chevauchée vers ce qui fait l'étoffe des légendes : la brutalité et la ruse, le courage et les désillusions, la persévérance et l'amour...

Expo

« paysages intérieurs » Huiles sur papier de Janine Bourgery à la galerie du lavoir. Du 9 avril au 8 mai vernissage 9 avril à 18h .

Carnaval

Le samedi 30 avril Rendez-vous à 15h à l'école pour le départ du défilé. Goûter à 16h.

Vie bouliste

Les jeudis 7, 14, 21 et 28 avril à 15h mêlée prix boule Cerestaine 80€
Samedi 9 avril à Volx : éliminatoire championnat 2x2 hommes.
Samedi 16, 23 et 30 mêlée tournante 15h.

Messe de Pâques

Samedi 23 avril 21h vigile de Pâques à Cereste Dimanche 24 avril messe à 11h à Reillanne.

Compte rendu du conseil municipal du 11 mars 2011

(l'intégralité est consultable en mairie et sur www.cereste.fr)

En préambule à l'ordre du jour, alertés pendant le conseil municipal par Guillaume Alaterre, directeur de l'école communale, les conseillers ont voté à l'unanimité une motion de soutien demandant le maintien du poste de l'employée de vie scolaire. Cet emploi sous forme de contrat aidé, est occupé par Valérie Maurin, dite "Zoé". Elle s'occupe notamment des activités informatiques. La municipalité qui a financé une salle informatique, un parc d'ordinateurs et un tableau numérique déplore de voir cette activité menacée par la suppression cet emploi. Une lettre a été adressée à l'inspection d'académie pour soutenir le poste de Mme MARIN, l'école et les enseignants.

- Liquidation SIVU. Le maire donne lecture d'un jugement du tribunal administratif de Marseille qui condamne la société BTP Alpes Provence à 1500 € de dommages et intérêts dans le conflit relatif aux travaux de la traversée de Cereste qui l'opposait à la municipalité. Un épilogue qui clôt ce dossier en faveur de la municipalité et qui la dispense de provisionner un compte spécifique au cas où la justice aurait donné raison à cette société.
- Demande de subvention auprès de la région dans le cadre de l'acquisition foncière d'une cave voutée sise à Cereste cadastrée G 66 sur les remparts avec accès par l'ancien chemin de ronde en complément du projet de maison du patrimoine médiéval.
-Acquisition pour l'euro symbolique des parcelles cadastrées F 1074 F 1111 et F 1112 appartenant à Mr et Mme Mazuel.
- Création d'un poste d'agent technique à temps non complet.
- Convention de cofinancement de la structure multi-accueil « les pitchouns » de la commune de Viens.

Questions diverses
Le Maire annonce le lancement d'un marché de consultation en procédure adaptée pour la rénovation de la poste qui prévoit un ravalement de façade, une rampe d'accès pour handicapés et l'aménagement d'un centre de tri.
- Le Maire informe le conseil, du rejet par le tribunal d'instance de Manosque du recours de Stéphane Durbec, lequel demandait la radiation de 184 électeurs. 11 demandes de radiation ont été retenues mais ces personnes étaient déjà radiées sur ordre de l'Insee pour l'établissement du dernier tableau rectificatif de la liste électorale. Un recours sans effet et pour lequel Stéphane Durbec a été condamné à payer 1761.05 € de dommages et intérêts aux personnes mises en cause en plus des dépens.

Centre aéré Vacances de Pâques

Du 18 au 22 avril pour les 6/10 ans. Heures d'ouverture 8h à 18h30. Inscriptions à la salle polyvalente du 5 au 7 avril de 14 à 18h (Tél. 06 84 58 76 41). La capacité d'accueil : 20 enfants. Lors de l'inscription, veuillez-vous munir de l'assurance, du carnet de santé de la carte vitale, du numéro de CAF ou MSA et d'un certificat médical pour la pratique du sport. Paiement à l'inscription 55 € repas gouters sorties et animations compris.

Réglementation de l'usage du feu

Depuis le 15 mars et jusqu'au 15 juin, l'usage du feu de végétaux coupés est permis sous réserve d'en faire la déclaration auprès du secrétariat de la mairie. A partir du 15 juin l'usage du feu est interdit sauf dérogation expresse.

Calendrier des animations estivales

- Art de Mai expo et ateliers du 19 au 31 mai
- Juin du 6 au 12 festival de théâtre
- 25/26 juin fête médiévale Millénaire de Carluc Expo conférences
- 10 Juillet foire à la brocante
- 14 Juillet pique-nique républicain au boulodrome
- 16/17 Juillet fête votive Festival des nuits de Carluc 17 au 25 juillet
- Août Journées de l'Art du 6 au 14
- 23 Août : Rencontre de la parole poésie sur les places du village.

Renseignements municipaux
Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie-cereste2@wanadoo.fr
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / otcereste@club-internet.fr
Médi@thèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baumel
Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp
Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique
Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Vie du village

Et si on pêchait à Cereste

La pêche est ouverte depuis le 12 mars et le restera jusqu'au 18 septembre. On peut s'y adonner dans nos petites rivières l'Aiguebelle, l'Encrème, le Calavon. Il y a une quinzaine de personnes à Cereste dont quelques dames qui pratiquent régulièrement cette activité de loisir et qui ont pris leurs cartes dans le 04. Pour taquiner la truite mais aussi sans doute pour profiter du calme de la nature... Et pourquoi pas monter un club de pêche à Cereste ? Mais nul ne peut se livrer à cet exercice s'il n'a pas adhéré à une association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Lorsque vous prenez une carte de pêche chez un dépositaire (vendeur), vous adhérez automatiquement à l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) dont dépend ce dépositaire. Le prix de la carte permet entre autre aux associations de remplir leurs missions : surveillance de la pêche, négociation et exploitation des droits de pêche au profit d'un grand nombre de pêcheurs, gestion piscicole et repeuplement ainsi que la protection des espèces et des milieux aquatiques (Les AAPPMA reçoivent leur agrément par voie préfectorale). La carte permet par voie de réciprocité entre département de pêcher un peu partout en France. Elle coute 85 € pour les messieurs et 30 € pour les dames. Il existe aussi des cartes jeunes et des cartes à la journée.

Le 19 mars a eu lieu à VTF l'assemblée générale du comité régional de la randonnée pédestre PACA. Cette association fédère 6 départements et compte plus de 25000 licenciés pour 9950 km de sentiers balisés. La fédération française de randonnée (www.ffrandonnée.fr) milite en faveur d'un tourisme respectueux du développement durable. Vecteur de découverte des richesses culturelles, historiques et naturelles sur nos sentiers, la randonnée pédestre est en plein essor à Cereste.

Environnement avec la visite d'une délégation du Parc du Luberon venue se faire expliquer par le Maire le fonctionnement de la chaudière bois du complexe de l'ancienne gendarmerie. Cereste est en pointe dans le domaine de la valorisation énergétique de la forêt du Luberon et cette chaudière sert de modèle pour qui veut à l'avenir tabler sur le développement durable territorial.

Aide aux artisans retraités

L'association départementale des artisans retraités des AHP ADDAR-FENARA 04 a organisé à Cereste une réunion d'information pour tous les ressortissants du régime social des indépendants RSI. Louis Raymond a ouvert la séance en remerciant la municipalité pour son accueil chaleureux. Le président a énuméré les aides sociales (chauffage, portage de repas, aides ménagères, aides aux vacances) que le RSI peut apporter à ses ressortissants, suivant certaines conditions de ressources. Le président a rappelé que l'ADDAR-FENARA organise des journées conviviales afin de rompre la solitude et l'isolement, des stages de remise à niveau en matière de sécurité routière.

ADDAR FENARA,
rue prête à partir - Digne
Tél. 04 92 31 92 48

Ambiance "caliente" et samba endiablée le 3 avril au club du fil d'argent qui a débuté sa série de repas mensuel à thème avec le Brésil. Une journée réussie qui a réuni 40 convives.

Printemps des arts

Il se "délocalise" pour la première fois à Apt à la salle des fêtes (notre photo) du 23 avril au 2 mai inclus. Cette manifestation propose une exposition de peintures, de créations graphiques et de sculptures d'artistes de tous horizons basés dans la région Alpes-Provence. Elle est conjointement organisé par deux associations, Peindre en Provence d'Apt et Cereste et ses Arts qui représentent deux communes de la communauté de communes du pays d'Apt. C'est aussi une manière de marquer l'adhésion de Cereste, commune des Alpes de Haute Provence dans cette communauté de communes sise dans le Vaucluse. Belle illustration de la diversité.

Le vernissage auquel les cerestains sont invités aura lieu le 23 avril à 18h.
Horaires : 14 à 19h en semaine et 10 à 19h sans interruption les samedi et dimanche.

Une page internet a été spécialement créé pour l'évènement.
www.leprintempsdesarts.art.officelive.com

Le printemps à Céreste

Promenades, jardinage, excursions, les terrasses des cafés restaurants se remplissent et on redécouvre en avril le plaisir de la nature. Petit panorama de printemps...

Le Marché aux plantes

Le CCAS propose pour la 2e année consécutive un marché aux plantes. Du troc d'abord avec l'échange d'outils de jardins, de plantes, de boutures, de graines, de pots de fleurs, de jardinières, de brouettes, de balancelles, d'épouvantails et d'idées surtout autour de forums consacrés au jardin. Mais à côté de ces échanges gratuits et conviviaux, vous pourrez aussi acheter des plants, des arbustes et des fleurs auprès d'exposants professionnels.

Produits bio, de terroir, livres, ateliers créatifs complètent le dispositif mis en place par le CCAS. Les associations cerestaines partenaires participent à cette journée par des animations, ateliers de peintures sur pot, vente de petites créations, animation musicale, petite restauration. Balades en calèche et spectacles de rue, sont également au programme. Si vous désirez tenir un stand, les emplacements sont gratuits.

Il suffit de s'inscrire en Mairie auprès du CCAS avant le 15 avril.

Balades dans les fleurs

Le spectacle des cerisiers en fleurs est éphémère et enchanteur, les parfums envoutants. Nombre de touristes le photographient et beaucoup aussi s'y arrêtent pour pique-niquer. Alors pourquoi ne pas aller nous aussi promener sur les petites routes bordées de champs de cerisiers. Il y en a beaucoup aux alentours d'Apt et vers Saignon. Mais si vous préférez promener à pied ou à vélo un autre grand classique de ce mois d'avril à Cereste est la cueillette des narcisses. Une fleur qui pousse en abondance dans les prés humides.

La table de Pâques

Que trouve t'on, à Pâques sur les tables et bien cachés dans les jardins ? Des œufs bien sûr ! Et pourquoi cette coutume ? La tradition remonte à l'Antiquité. Les Égyptiens et les Romains offraient des œufs peints au printemps car ils étaient symbole de renaissance. L'Église ayant instauré au IVe s l'interdiction de manger des œufs pendant le Carême ceux pondus étaient alors décorés et offerts. La tradition d'offrir des œufs, y compris en chocolat, est restée.

Un peu d'histoire pour une fleur qui tire son nom de la mythologie grecque. Narcisse était le fils du dieu-fleuve Céphise et de la nymphe Liriopé. Le devin Tirésias dit à Liriopé : « Narcisse vivra très vieux à condition qu'il ne se voie jamais". Il se révéla être, en grandissant, d'une beauté exceptionnelle et il repoussa de nombreux prétendants et prétendantes

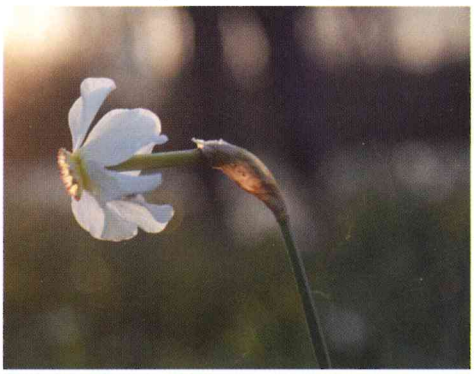

dont la nymphe Écho, qui lui jeta une malédiction. Un jour qu'il s'abreuvait à une source, il vit son reflet dans l'eau et en tomba amoureux. Il resta alors de longs jours à se contempler et à désespérer de ne jamais pouvoir rattraper sa propre image. Il finit par dépérir, puis mourir d'une passion qu'il ne pouvait assouvir. À l'endroit où l'on retira son corps, on découvrit des fleurs blanches : ce sont ces fleurs qui aujourd'hui portent le nom de narcisses. L'histoire de Narcisse est passée dans le langage courant ; en effet, on dit d'une personne qui s'adore qu'elle est narcissique.